

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée**

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
20 novembre 2023 à 19 h.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Aubé, Emery Jane, élève – Présidente du comité des étudiants
Bilodeau, Sonia, déléguée du comité de parents
Boisvert, Caroline, enseignante
Bombardier, Anne-Marie, enseignante
Chigot, Delphine Sophie, orthophoniste
Jacques, Geneviève, surveillante
Labbé, Francis, parent
Lemieux, Flavie, élève – Vice-présidente du comité des étudiants
Lehouillier, Marie-Ève, parent
Leunga Noukwe, Isambert, parent
Pariseau, Charles-Emmanuel, parent
Pehlemann, Amélie, enseignante
Pinsonneault, Patrick, directeur
Savard, Geneviève, technicienne en éducation spécialisée
Seguy, Elvire, substitut de la déléguée du comité de parents
Sévigny, Lysanne, enseignante

ÉTAIENT ABSENTS

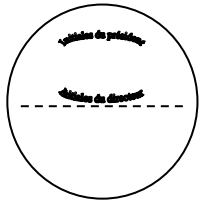
Chénard, Geneviève, parent
Dionne, Patricia, parent substitut
Lacroix, Annie-Claude, enseignante
Lessard, Marie-Christine, parent substitut
Tremblay, Marie-Claude, parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Aucun.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le directeur, Patrick Pinsonneault, accueille les membres. Le président, Charles-Emmanuel Pariseau, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 03.



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout de deux sujets au point 12. Elvyre Seguy demande à discuter de l'éclipse solaire prévu en 2024 et Charles-Emmanuel désire aborder la gestion des retenues et des suspensions.

Il est proposé par Elvyre S., appuyé par Francis Labbé et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que maintenant modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par Anne-Marie Bombardier, appuyé par Amélie Pehlmann et résolu :

QUE le procès-verbal du 25 septembre 2023 soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

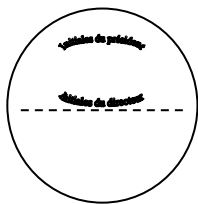
6. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Sur le document, le nom de Julie-Gabrielle Morin doit être remplacé pour Patrick Pinsonneault et l'année mis à jour pour 2023-2024.

Il est proposé par Caroline Boisvert, appuyé par Geneviève Jacques et résolu :

QUE le document Règles de régie interne soit accepté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

7. MESSAGES

Présentation de la présidente du conseil des élèves, Emery Jane Aubé et de la vice-présidente, Flavie Lemieux. Le président du conseil d'établissement explique brièvement leur rôle et leur souhaite la bienvenue.

Patrick P. explique que les deux postes d'élèves au conseil d'établissement seront pourvus par ces deux jeunes. Cela dit, au besoin, un représentant de St-François pourra être présent pour amener ou débattre de certains sujets, mais n'aura aucun droit de vote.

a) Représentants des élèves :

Instagram : Flavie L. annonce la mise en place d'un Instagram comme canal de communication pour les élèves du pavillon Le Ber, et ce, à la demande du comité des élèves. Deux adultes seront responsables de superviser le tout. Il sera impossible de partager des commentaires pour l'instant. Des balises claires ont été établies. La page Facebook demeurera, car elle convient mieux pour la communication avec les parents et autres adultes.

Comité LGBTQ+ : Emery Jane A. souhaite l'instauration d'un comité pour les minorités. La création de moments d'échanges est importante pour tous les élèves. Cela se fait déjà dans d'autres écoles secondaires de la CSSRS. La première rencontre est prévue pour janvier 2024, suite à la création du dit comité.

Accès 5 : Emery Jane A. explique que le programme Accès 5 est méconnu des enseignants et du personnel. Son rôle est nébuleux auprès des parents aussi. Il faudrait éclaircir et promouvoir le programme. Aussi, il est prioritaire de recréer le lien entre l'école, les intervenants d'Accès 5 et la chaire de recherche de l'UDS qui est à la base du programme. Patrick P. mentionne que des rencontres entre les différents acteurs sont déjà planifiées.

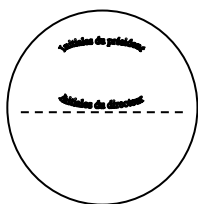
Charles-Emmanuel P. propose la création d'un document explicatif. Patrick P. est ouvert à l'idée. Dossier à suivre après les rencontres prévues.

b) Représentant du comité de parent :

Retrait : Elvyre Segui annonce qu'elle se retire du comité de parents pour un conflit organisationnel. Francis L. accepte de prendre la relève.

PVER : Francis L. explique que le PVER a été officiellement présenté au comité de parents. La conclusion est qu'il y a beaucoup de présentations et peu de contenu.

Dépassement d'élèves : un dépassement d'élèves important est prévu pour notre bassin. Sonia Bilodeau mentionne que CSSRS désire faire l'achat de



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

terrains. Cela dit, Patrick P. explique qu'il s'agit d'un dossier très compliqué, car il y a plusieurs contraintes avec la Ville.

Sonia B. précise aussi que les élèves immigrants ne sont pas comptabilisés dans les calculs, car leur statut est précaire. Ils doivent avoir obtenu leur citoyenneté pour être tenu en compte.

Francis L. rappelle qu'il y a tellement de temps qui s'écoule entre chaque étape que quand vient le temps de la concrétisation, nous sommes déjà en retard...

c) Présidence : Aucun.

d) Représentant du personnel :

Présence au sous-sol : Geneviève Savard fait part que c'est difficile actuellement au sous-sol durant les heures hors cours. Il y a une augmentation des élèves qui restent présents dans les corridors, mais il y a trop peu d'endroits où ils peuvent se rejoindre et se détendre ou s'occuper.

Patrick P. s'engage à en parler avec Marie-Christine Bélisle. Aussi, une demande de mobilier supplémentaire a été faite à la CSSRS. La situation n'est pas optimale, sauf qu'il faut disperser les élèves. Ils sont trop nombreux pour les laisser tous ensemble dans les endroits autorisés par les années passées.

Caroline B. est d'accord, la situation à St-François est similaire. L'adaptation est difficile.

Elvyre S. informe que plusieurs classes sont ouvertes durant les moments hors cours au Mont Notre-Dame et que cela se passe bien.

Lysanne Sévigny mentionne qu'il y a beaucoup d'activités proposées et que cela réduit considérablement les élèves ne sachant pas comment s'occuper.

Écrans : Patrick P. en profite pour annoncer que des écrans seront installés et mis en service afin de présenter aux élèves les nouvelles de l'école et les activités, etc.

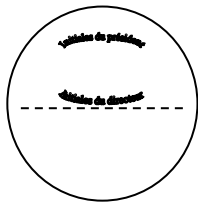
Sondage : Lysanne S. rappelle qu'un sondage a été envoyé pour prendre le pouls et les idées des enseignants. Les résultats sont à venir et cela sera traité dans un prochain conseil d'école.

e) Représentant de la fondation : Aucun.

f) Représentant de la communauté : Aucun.

8. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

a) Nouvelles du personnel : Le poste d'AB1 au secrétariat a été comblé par Mélissa Francoeur. Toutes les chaises sont actuellement occupées.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

b) Retour et info grève : Patrick P. mentionne que tout se passe bien avec la déléguée syndicale des enseignants. Il n'y a pas de tension. La demi-journée de grève s'est bien passée. Les 3 jours à venir ne devraient pas poser de problème. Pas de grève illimitée pour l'instant.

Flavie L. rapporte que plusieurs élèves sont actuellement anxieux face aux différentes répercussions possibles engendrées par la grève (notes, prolongation de l'année scolaire, etc.).

c) Examens d'admission pour les vocations : Les parents seront informés le 24 novembre si leur enfant est accepté en vocation. Cette année, il n'y a pas eu de tests d'admission. Seuls les notes et les recommandations des enseignants au primaire sont analysées. Il y avait beaucoup de gestion et de logistique associées aux tests. Cela augmentait aussi le degré de stress des élèves et de leur parent. Il a été démontré que de toutes façons les élèves acceptés au final sont les mêmes à un ou deux individus près.

d) Plateaux sportifs : Une demande à la ville de Sherbrooke a été faite concernant les plateaux sportifs. Nous sommes en attente d'une réponse.

Charles-Emmanuel P. déplore l'état de ceux-ci.

Flavie L. appui elle aussi la mauvaise condition actuelle des terrains, mais note une augmentation des sportifs dans les différentes disciplines sportives. Une envie et une fierté d'être associé aux Rebels ?

Sonia B. apporte un point positif à la situation ; l'offre de choix des plateaux de jeux oblige une plus grande créativité de la part des enseignants et des entraîneurs dans le cadre de leurs activités. Par conséquent, c'est plus varié.

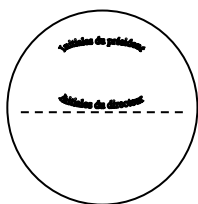
e) Projet éducatif : Un questionnaire a été envoyé en fin d'année scolaire passée aux élèves, parents et employés. Un comité restreint va travailler dessus et une présentation officielle sera dévoilée vers la fin du mois d'avril 2024.

f) Nouvelles règles de gestion pour les cellulaires : Nous sommes en attente d'un document officiel du CSSRS. Des 4 écoles secondaires, nous sommes celle qui est la plus stricte actuellement. Nous appliquons déjà en très grande partie ce qui sera exigée. Par conséquent, nous ne vivons pas un gros changement.

g) Budget 2023-2024 : Nous avons reçu plus de 95 % des chiffres. Ça va bien.

Pour l'année 2022-2023, ce n'est pas encore réglé. Les chiffres bougent encore suite à nos analyses. Nous avons un déficit de 580 000 \$ qui est passé à un déficit de 310 000 \$. Nous faisons encore des vérifications. Le chiffre final peut encore bouger.

Bonne nouvelle, une personne a été engagée par la CSSRS afin d'éviter qu'une telle situation d'imbroglio financière se reproduise. De nouveaux outils de suivis ont aussi été élaborés.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

h) Grille-horaire : Une présentation de 3 scénarios différents sera faite le 24 novembre aux enseignants. Un vote aura lieu le 6 décembre 2023. Cela sera effectif en septembre 2024. À noter que cela ne modifiera pas les heures du début et de la fin de la journée.

- 1- 5 périodes de 60 minutes
- 2- 4 périodes de 65 minutes + 1 période « flex » de 40 minutes
- 3- 2 cycles différents (A et B)

Flavie L. est d'avis qu'une période d'étude pourrait être intéressante.

9. FONDATION (INFORMATION)

Aucune.

10. DEMANDE D'AUTORISATION : SOLLICITATION (ADAPTATION)

Aucune.

11. DÉROGATIONS (APPROBATION)

Patrick P. présente les dérogations qui se sont ajoutées au calendrier scolaire 2023-2024.

Il est proposé par Francis L., appuyé par Sonia B. et résolu :

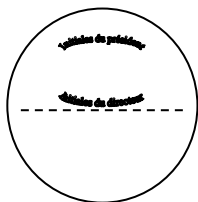
QUE les dérogations soient acceptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. AFFAIRES NOUVELLES

a) Éclipse solaire : Elvyre S. désire savoir si l'École secondaire de la Montée soulignera l'éclipse solaire. Effectivement, Patrick P. confirme que la CSSRS fournira des lunettes à tous les élèves et que le département de science organisera une activité pour les élèves de l'école.

b) Gestion des retenues et des suspensions : Charles-Emmanuel P. demande qui donne des retenues et des suspensions. Il se questionne à savoir si ces personnes sont bien formées, si les directions sont au courant des décisions, etc. Est-ce que ça pourrait être des suspensions internes au lieu de suspensions externes ?



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Montée

N° de la résolution
ou annotation

Patrick P. explique qu'il y a un RED (responsable de l'encadrement disciplinaire) par pavillon et que ceux-ci sont pleinement habilités à prendre ce type de décision. D'ailleurs, ils doivent avoir réussi un test psychométrique pour exercer en tant que tel. Les directions peuvent aussi autoriser une tierce personne à appliquer une décision au nom et à la demande explicite des directions dans des situations bien précises.

Aussi, quand les RED font face à des situations hors de l'ordinaire, ils se réfèrent à leur direction afin d'être guidé et appuyé dans la gestion de ces événements et des conséquences à donner aux élèves concernés.

Pour les suspensions externes, elles sont nécessaires, car les arrêts d'agir sont nécessaires.

Lysanne S. renchérit que les suspensions internes ne modifient pas vraiment les mauvais comportements, que les convocations ont un meilleur effet et permettent l'accompagnement.

c) Uniformes (point discuté mais non ajouté conformément) : Charles-Emmanuel P. explique qu'il voulait discuter du fait que la compagnie qui nous fournit les uniformes est rigide et peu conciliante.

Patrick P. remarque que nous sommes très restreints dans le choix des compagnies.

Sonia B. aimerait qu'un système d'échange d'uniformes soit mis en place.

Geneviève J. mentionne que le Comptoir familial de Sherbrooke, redirige automatiquement vers notre école les uniformes qu'il reçoit. Ils sont donc disponibles à la friperie de l'école.

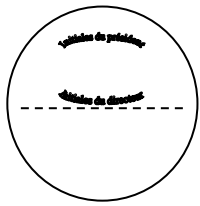
d) Départs des coordonnateurs (point discuté mais non ajouté conformément) : Charles-Emmanuel P. informe que le coordonnateur de football ainsi que celui de basketball quittent leur fonction. Est-ce qu'une relève est prévue ?

Patrick P. est rassurant. Il est déjà en pourparlers avec un enseignant intéressé. Le dossier est à suivre.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Geneviève S., appuyé par Delphine Sophie Chigot et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 44.



*Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire de la Montée*

N° de la résolution
ou annotation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Charles-Emmanuel Pariseau, président

Patrick Pinsonneault, directeur